



DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL AVANT DE S'ORIENTER



02
03
04

REPORTAGE

UN DISPOSITIF EFFICACE
D'AIDE À L'ORIENTATION

REGARDS CROISÉS

LA MISSION LOCALE
L'ENTREPRISE
L'ORGANISME DE FORMATION

TEMOIGNAGES

CLÉMENT, 19 ANS, ET PAMELA

Titre du projet :

Immersion en entreprise

Thème :

*Accès des jeunes au marché
du travail, accueil, orientation*

Porteur :

*Chambre de métiers et de l'artisanat
d'Indre-et-Loire*

Publics cibles :

*Jeunes demandeurs d'emploi
de 16 à 25 ans*

Budget global :

37 956 €

Chiffres clés :

*160 bénéficiaires de 16 à 25 ans
en 2013*

Partenaires :

*Missions locales, Pôle emploi,
centres sociaux...*

Contact projet :

Céline CARIMALO

Courriel :

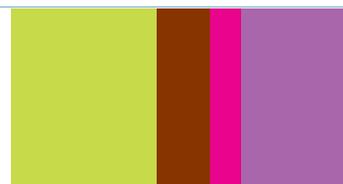
CCarimalo@cm-tours.fr

Tél : 02 47 25 24 85

Confirmer un projet de formation, découvrir un métier ou simplement se frotter aux réalités du monde du travail... *Immersion en entreprise* permet de jeunes demandeurs d'emplois d'effectuer un ou plusieurs stages de une à trois semaines dans une ou plusieurs entreprises. Joey a pu ainsi valider son souhait de devenir coach sportif ; Clément en a lui profité pour convaincre un employeur de l'embaucher comme apprenti. Porté par la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire depuis 2002, ce dispositif est « prescrit par une Mission locale dans 70% des cas » rappelle Céline Carimalo, référente du dispositif Immersion de la Chambre consulaire. Denis Maheo de la Mission locale de Touraine l'utilise ainsi « 10 à 15 fois par an [...] dès lors que le jeune a besoin de valider un projet de parcours vers l'emploi ou vers une formation. » Car Immersion permet de conventionner des stages non rémunérés de « tous niveaux dans tous types de secteurs pas uniquement auprès d'entreprises artisanales. »

Mais ce dispositif offre bien plus qu'un simple stage. « Je privilégie l'autonomie, explique Céline Carimalo. En amont, avant d'envoyer le jeune démarcher des entreprises d'accueil, je travaille avec lui sur son CV, sur l'entretien... » Pendant la période en entreprise, la conseillère fera des points d'étapes au téléphone. A l'issue du stage, elle rédigera « un bilan

tripartite » avec le jeune et son tuteur. Cette attestation sera remise à la Mission locale et au jeune afin de l'aider à poursuivre son parcours. « C'est un plus, témoigne ainsi cette responsable d'organisme de formation. Nous préférons intégrer des gens qui ont mûri leur projet. » Mais si le métier exploré ne correspond pas aux aspirations du jeune, on lui proposera de découvrir un autre secteur d'activité. Six mois après leur sortie du dispositif, la moitié des bénéficiaires d'Immersion sont entrés en formation ou ont signé un contrat de travail. ■



Sommaire

UN DISPOSITIF EFFICACE D'AIDE À L'ORIENTATION

Visite de terrain avec Céline Carimalo, conseillère de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire en charge d'Immersion en entreprise.



« Comment a-t-il été perçu dans l'entreprise ? » interroge Céline Carimalo. Elle rencontre ce matin-là Jean-Philippe Prot, gérant de Novagym, une salle de remise en forme de Montlouis-sur-Loire (37). Objet de la visite : faire le bilan du stage de Joey. Le jeune homme vient en effet de passer ici une semaine dans le cadre d'Immersion en entreprise. A 19 ans, passionné de sport et titulaire d'un Bac STG*, Joey a brièvement suivi une licence d'espagnol avant de « se réorienter » et de rejoindre le centre de formation du Tours Football Club. Mais il a dû quitter ce centre au bout d'un an « pour cause de blessures. » Conseillé par la Mission locale de Montlouis-sur-Loire, Joey a alors contacté la Chambre consulaire car il souhaitait « découvrir le métier de coach sportif » avant d'intégrer éventuellement une formation. Un stage devrait lui permettre de confirmer – ou non – ce projet professionnel.

« Immersion en entreprise est un outil pour se rapprocher du concret, des réalités, des exigences et des contraintes de l'entreprise » précise Céline Carimalo. En compagnie de cette dernière, Joey va d'abord « préciser son projet », travailler son CV puis contacter des entreprises d'accueil. « Il m'a fait bonne impression, se souvient le gérant de Novagym. Et puis, j'aimais bien l'idée : c'est important de voir comment ça se passe réellement avant de se lancer. » Au sein de la salle de sport,

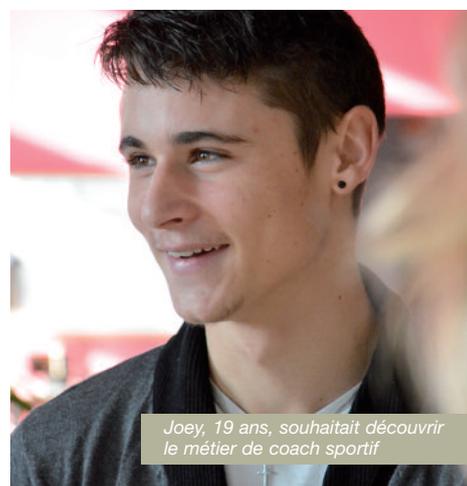
le quotidien de coach sportif – conseils aux clients sur les appareils de musculation, animation de cours collectifs – mais aussi le travail de gérant d'entreprise « moins attractif mais indispensable. »

L'entreprise a joué le jeu

« C'est un dispositif souple, il permet de s'adapter aux demandes et aux besoins des jeunes, ajoute Céline Carimalo. Si le métier exploré ne correspond pas aux aspirations du bénéficiaire, on peut lui proposer de découvrir un autre secteur d'activité. » Pour Joey, cela ne sera pas nécessaire, « son stage est une réussite. Il lui a permis d'avoir une bonne vision du métier. L'entreprise a joué le jeu, elle ne l'a pas cantonné à des tâches subalternes » estime la conseillère à l'heure du bilan d'évaluation. Ses remarques, ses observations sur les « savoir-faire et le savoir-être » du stagiaire sont alors consignées dans une attestation. Elle est cosignée par l'entreprise d'accueil et le jeune. Un exemplaire sera envoyé à la Mission locale, un autre confié à Joey. Il en aura besoin pour poursuivre son parcours.

Accompagné par la Chambre de métiers, le jeune homme doit à présent choisir une école préparant au Brevet Professionnel Activités Gymniques, Forme et Force (BPJEPS AGFF). Il devra également convaincre une entreprise de l'accueillir pour obtenir ce diplôme dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Mais Joey est confiant : « ils m'ont mis sur le bon chemin ! » ■

* STG : sciences et technologies de la gestion



Joey, 19 ans, souhaitait découvrir le métier de coach sportif

En chiffres

- 147 jeunes ont bénéficié d'Immersion en entreprise en 2012
- 12% sont entrés en formation quelques semaines après le stage
- 30% ont signé un contrat de travail
- 30% ont poursuivi leur recherche emploi/formation
- 28% sont encore en suivi

LA MISSION LOCALE

« UN OUTIL PRÉCIEUX »

« C'est simple, souple et professionnel » : c'est peu dire que Denis Maheo apprécie la collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire. Ce conseiller de la Mission locale de Touraine prescrit le dispositif Immersion en entreprise « 10 à 15 fois par an ». Il affirme le préférer souvent à d'autres dispositifs d'immersion à sa disposition comme l'Évaluation en Milieu de Travail (EMT) de Pôle emploi « plus long à mettre en œuvre » ou la Période en Milieu Professionnel (PMP) des Missions locales, réservée aux jeunes en CIVIS*.

« Avec Immersion, c'est extrêmement rapide. Je prends rendez-vous avec la Chambre, le jeune y va, il repart avec sa convention et peut démarrer son

stage dès le lendemain ! » Et de souligner la qualité et la diversité du réseau d'entreprises constitué par la Chambre consulaire.

Pour le conseiller en insertion, l'autre atout du dispositif tient dans le bilan qui lui est transmis à l'issue de la période de stage. « C'est précis et pointu. On a un retour sur l'attitude du jeune, sa ponctualité, sa curiosité, ce qu'il a appris. On a aussi l'avis du professionnel : le jeune est-il fait pour ce métier ? Doit-il d'abord se former ?... » Il s'agit donc d'un outil intéressant « dès lors que le jeune a besoin de valider un projet de parcours vers l'emploi ou vers une formation » ou au contraire de l'informer. « Le dispositif peut aussi lui



Denis Maheo, conseiller Mission locale de Touraine

permettre de s'apercevoir que le boulot n'est pas fait pour lui et ça aussi c'est une issue positive, ça nous permet d'avancer ! »

* contrat d'insertion dans la vie sociale

L'ENTREPRISE

« C'EST DU GAGNANT-GAGNANT »

Elles se nomment Audrey, Anni ou Sherifa ... au total huit stagiaires ont été accueillies en 2 ans dans ce magasin de chaussures tourangeau dans le cadre d'Immersion en entreprise. « Nous cherchons régulièrement du personnel pour compléter nos équipes ou effectuer des remplacements. [Ce dispositif] me permet de découvrir des talents, de former des gens. Je ne pioche plus dans les CV mais dans le vivier de mes anciens stagiaires. C'est un plus pour eux et pour nous » explique Claudine Dupuis,

directrice de la boutique Eram de Chambray-lès-Tours. Pour preuve : Mélodie aujourd'hui embauchée dans ce magasin en CDI à l'issue d'un stage Immersion en entreprise de 3 semaines : « 2 semaines de découverte puis une troisième pour valider ses acquis. » Aujourd'hui, la responsable n'hésite pas à solliciter la Chambre consulaire : « Désormais, quand des gens postulent chez nous et qu'ils ont le profil, je les envoie d'abord vers la Chambre pour qu'ils commencent par un stage. » ■



Claudine Dupuis, directrice de la Boutique Eram de Chambray-lès-Tours

L'ORGANISME DE FORMATION

« C'EST LA PREUVE QU'ILS ONT MÛRI LEUR PROJET »

« C'est un plus » affirme Brigitte Foret, responsable de formation à l'ARPEC Touraine. Cet organisme a récemment reçu trois bénéficiaires du dispositif porté par la Chambre de métiers. Tous souhaitaient intégrer un parcours conduisant au Titre professionnel de

vendeur conseil en magasin. L'attestation de stage Immersion en entreprise a facilité leur admission « Nous préférons intégrer des gens qui ont mûri leur projet. Nous savons qu'ils se sont déjà confrontés à la réalité et à l'environnement du métier de vendeur. » ■



Brigitte Foret, responsable de formation à l'ARPEC Touraine

« ÇA A ÉTÉ LE DÉCLENCHEUR ! »

Grâce à Immersion en entreprise, Clément, 19 ans, a pu convaincre un employeur de l'embaucher en contrat d'apprentissage.



« J'aime travailler en plein air, créer à partir de rien » : pour Clément, le métier de paysagiste est une véritable vocation. Mais lorsqu'en 2012 il décroche son Bac série S, il s'inscrit d'abord en licence de biologie, « une erreur d'orientation ». Clément quitte alors l'université avec un objectif : passer un BTS aménagements paysagers en alternance. Mais pour y parvenir, le jeune homme doit préalablement signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. « Je n'ai eu que des refus, on me répondait que je n'avais pas

assez d'expérience pour faire directement un BTS et on me conseillait de faire d'abord un bac pro. » Tenace, Clément cherche alors à dénicher un stage « pour me vendre et convaincre une entreprise de me prendre en alternance ».

Immersion en entreprise lui permet alors de passer une semaine chez Serrault Jardin à La Ville-aux-Dames (37). Ici l'accueil de stagiaires relève de « la culture de l'entreprise, comme aime à le dire Jacques Serrault gérant de la

structure. Les stages, c'est pour nous une pépinière, le creuset dont sont issus 95% de nos salariés. » Le stage de Clément se déroule bien, très bien même. L'entreprise lui propose alors un contrat d'apprentissage. Depuis la rentrée, il alterne 3 semaines ici et 3 semaines au CFA de Fondettes. Il espère obtenir son BTS en juin 2015 et envisage déjà la suite : « une licence pro en alternance » au sein de l'entreprise Serrault bien-sûr. ■

« CE MÉTIER ÉTAIT FAIT POUR MOI »

Immersion en entreprise a fourni à Pamela un stage indispensable pour s'inscrire dans une formation qualifiante.



Pamela a désormais trouvé sa voie, elle sera « animatrice pour travailler avec des enfants. » A 23 ans, un BEP métiers de la comptabilité en poche, la jeune femme a commencé par suivre un bac Pro mais abandonne au bout de quelques mois : « Passer mon temps derrière un ordinateur, ce n'est vraiment pas mon truc. » Suivie par la Mission locale de Touraine, elle envisage alors de se former au métier d'animatrice et de préparer le BP JEPS*. Mais elle doit apporter la preuve d'une expérience « au moins égale

à 14 jours dans l'animation » pour être admise en formation.

Son conseiller l'adresse alors à la chambre de Métiers. « Ils ont été super, témoigne Pamela. Ils m'ont reçue tout de suite, m'ont donné les papiers pour la convention et les contacts de tous les centres de loisirs. » Elle décroche alors un stage de 15 jours au centre social Giraudeau à Tours (37) pendant les vacances de la Toussaint : « j'ai d'abord été affectée au groupe des 3-5 ans puis

des 6-10 ans, ça a permis de confirmer que ce métier était bien fait pour moi. » C'est d'ailleurs ce que confirme son attestation de stage qu'elle joint alors à son dossier d'admission « ça m'a fait des points en plus car je ne possède pas de BAFA**. » Pamela passe actuellement les épreuves de sélection du BP JEPS. ■

* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
** Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

En savoir plus sur le FSE en région Centre :

<http://www.europe-centre.eu> - DIRECCTE Centre : 02 38 77 68 57